

Les élections européennes des 10 -13 juin 2004 :

la cause des femmes progresse

Quel est le pourcentage de femmes que les 25 Etats membres ont envoyé au nouveau Parlement européen ?

Si la moyenne des femmes présentes au Parlement européen de l'UE 15 en 1999 se situait à 31%, cette moyenne dans l'UE 25 est de 30.3 %.

La moitié des 10 nouveaux Etats membres est au-dessus de cette moyenne (Lituanie, Slovénie, Hongrie, Slovaquie et Estonie) et c'est une bonne nouvelle. La Lituanie se hissant à la 2^e place européenne derrière la Suède. 5 autres Etats membres (Lettonie, République tchèque, Chypre, Pologne et Malte) sont en dessous de cette moyenne et même largement puisque Malte envoie à Strasbourg une délégation exclusivement masculine !!!

Dans les pays qui formaient l'UE 15, on note que deux tiers des pays voient leur représentation féminine évoluer et augmenter.

9 Etats progressent par rapport à 1999 : Suède (+6.8 points) qui devient la 1^{ère} de la classe européenne, (prenant la place de la Finlande), Irlande (+5.1), Grèce (+13.1), Italie (+10.3) même si elle reste en deçà de la moyenne européenne, Pays Bas (+8.9), France et Portugal (+1), Autriche (+0.7) et Royaume-Uni (+0.2)

4 Etats voient leur représentation féminine diminuer : Belgique (-10.9), Finlande et Allemagne (-8.1) et Danemark (-1.8).

2 pays restent stables : Luxembourg et Espagne

La France maintient sa bonne position avec 34 femmes et un taux de 43.5% (+1 point par rapport à 1999). Elle passe de la seconde place à la quatrième place derrière la Suède (47.3%), la Lituanie (46,1%) et les Pays Bas (44.4%). On peut donc dire que le système interrégional, couplé avec l'application de la loi sur la parité, n'a pas été préjudiciable aux Françaises. C'est l'UMP qui réalise la meilleure performance avec 9 femmes sur 17 soit un taux de 52.9%, suivie des Verts avec un taux de 50% (3 femmes sur 6), puis de l'UDF avec 5 femmes sur 11 et un taux de 45,4%. Le PS ne réalise que le 4^e score avec 14 femmes sur 31 soit un taux de 45.1%. Le PC et le MPF ne comptent aucune élue féminine.

La Commission avait émis le souhait que la représentation des femmes au Parlement européen ne soit pas inférieure à 30%. C'est chose faite.

PAYS	1999			2004		
	SIÈGES	FEMMES	%	SIEGES	FEMMES	%
FINLANDE	16	7	43,8	14	5	35.7
FRANCE	87	37	42,5	78	34	43.5
SUEDE	22	9	40,9	19	9	47.3
BELGIQUE	25	10	40	24	7	29.1
ALLEMAGNE	99	38	38,4	99	30	30.3
AUTRICHE	21	8	38,1	18	7	38.8
DANEMARK	16	6	37,5	14	5	35.7
PAYS BAS	31	11	35,5	27	12	44.4
IRLANDE	15	5	33,3	13	5	38.4
LUXEMBOURG	6	2	33,3	6	2	33.3
ESPAGNE	64	20	31,3	54	17	31.4
ROYAUME UNI	87	21	24,1	78	19	24.3
PORTUGAL	25	6	24	24	6	25
GRECE	25	4	16	24	7	29.1
ITALIE	87	10	11,5	78	17	21.8
LITUANIE				13	6	46.1
SLOVENIE				7	3	42.8
HONGRIE				24	9	37.5
SLOVAQUIE				14	5	35.7
ESTONIE				6	2	33.3
LETONIE				9	2	22.2
REP TCHEQUE				24	5	20.8
CHYPRE				6	1	16.6
POLOGNE				54	7	12.9
MALTE				5	0	0
TOTAL	626	194	31	732	222	30.3